

L'«R» de La Pesse

Décembre 2020 - n°

52

Le mot du Maire

Observant le bâtiment La Fruitière depuis le champ de l'autre côté de la route, les élèves de CE1-CE2 n'ont pas manqué de remarquer les deux mots inscrits sur sa façade :

SOLIDARITÉ – PROGRÈS

L'occasion pour eux d'échanger sur le sujet puis de mener l'enquête pour savoir quelles maisons du village étaient debout en 1914 date de construction du bâtiment.

Il ne fait guère de doute qu'au début du XXème siècle, les Pesserands avaient une idée assez précise de la signification de ces deux mots. Malgré un contexte difficile, ils venaient de traduire concrètement les principes qui les animaient.

Qu'en est-il aujourd'hui ? A un moment où plus que jamais le champ est laissé libre à tant de chroniqueurs et d'experts abusant de mots destinés avant tout à faire taire l'autre, il peut être salutaire de s'interroger.

André COMTE-SPONVILLE, toujours intéressant et facile à lire, met en parallèle la générosité, vertu morale pour l'individu et la solidarité, nécessité économique, sociale et politique pour le groupe. Être solidaires, c'est être égoïstes ensemble et intelligemment...

Je vous laisse y réfléchir pour devenir plus concret. A l'heure du dé-confinement du re-confinement (quel sera le prochain préfixe ?), l'équipe municipale doit se montrer plus que jamais pragmatique.

Relancer un CCAS (Centre communal d'action sociale) attentif pour que personne ne se sente isolé est une nécessité.

A très court terme, notre espace nordique pourra fonctionner dès que la neige sera là.

C'est un soulagement malgré la fermeture des bars-restaurants jusqu'au 20 janvier. La question de l'ouverture de notre téléski reste en suspens. Avant d'engager un dialogue avec l'État, il faut se rapprocher de nos voisins et de la communauté de communes pour bien cerner les enjeux : politique de la solidarité avec ceux qui n'ouvriront pas, économique de la perte de revenu d'exploitation et enfin social pour un poste de perchman rendu encore plus précaire. Avancer pas à pas pour arriver à une position concertée et expliquée.

Chaque sujet qui arrive sur la table des conseillers municipaux doit être abordé de cette manière. La situation sanitaire impose des règles qui conduisent à ne pas organiser d'arbre de Noël ni de repas des anciens. Mais tout n'est pas interdit. On peut faire de l'essartage (avec l'accord de la sous-préfecture) sur les pâtures communales pour tenir l'engagement de la commune envers ses agriculteurs. La machine ne doit pas s'arrêter. La responsabilité de la collectivité est de ne pas baisser les bras.

Les vœux du conseil municipal ne se tiendront pas début janvier sous la forme habituelle. Une réunion publique peut être envisagée lorsque la situation le permettra.

Des jeunes lycéens et étudiants de La Pesse ont sollicité la mairie pour disposer d'un espace leur permettant de suivre les cours à distance ailleurs que chez

eux où c'est difficile. On ne peut que les entendre et ils se rendent désormais dans la salle du conseil pour travailler. Cela dans le strict respect des mesures sanitaires. Soucieux de nos anciens, des personnes seules, de notre tissu économique et associatif, nous devons être attentifs aussi à nos jeunes.

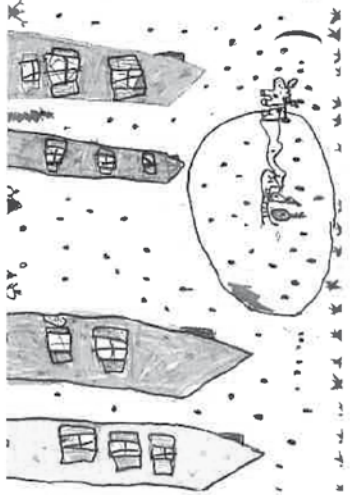
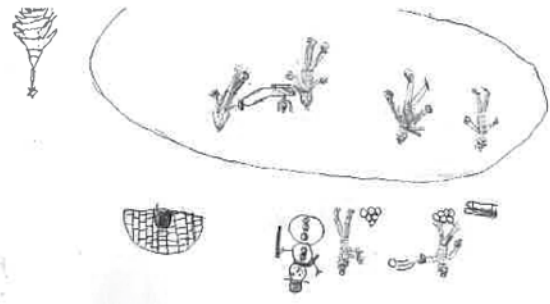
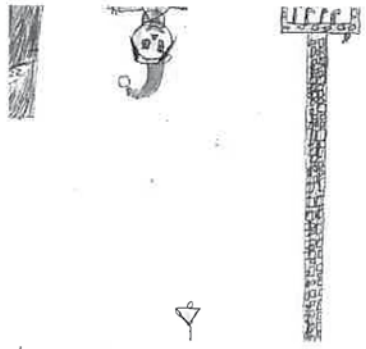
Les projets à moyen ou long terme continuent de se construire. Vous pouvez le lire dans les compte-rendus de conseil municipal. Le moment d'une information plus large viendra pour chacun d'eux.

En attendant, avec l'équipe municipale, je vous souhaite des fêtes de fin d'année agréables et vous présente mes vœux les plus sincères pour 2021. Une année marquée du signe de l'attention que nous nous porterons les uns aux autres ? C'est un souhait réaliste. Chacun sera libre de considérer cette attention mutuelle comme une forme de solidarité.

A l'école de La Pesse, les élèves de CE1-CE2 s'adaptent quotidiennement, s'entraident, progressent, écrivent des haïkus pour leurs camarades de maternelle, attentifs aux plus jeunes. Ils sont également soucieux de s'adresser à tous (rendez-vous en page 2) pour partager leur souhait d'un Noël lumineux. Laissons leur le mot de la fin d'une simplicité rassurante :

C'est l'hiver, il a floconné, voilà la luge.

CLAUDE MERCIER

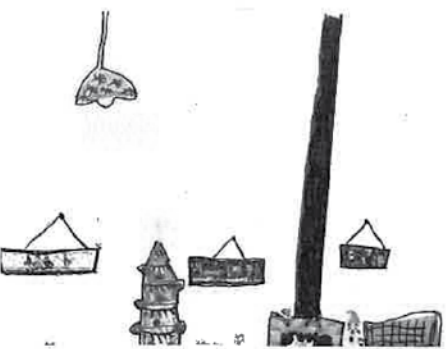
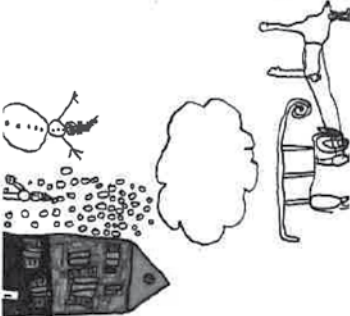


Emotions en maternelle

**Je suis joyeux, tout de suite.
Je suis en colère, parce que de temps
en temps ma maman s'en va.
Je suis triste parce que mon chien est mort.
Je suis triste quand on me prend
ma glace dans un marché.
Je suis joyeuse quand ma sœur joue avec moi.
J'ai peur parce qu'il y a des grandes descentes
de neige et parfois du noir.
J'ai peur quand il y a du vent et du noir.**



**Invitation à écouter
un chant de Noël
vendredi 18 décembre
à 16h derrière l'école.**



Achetezasaintclaud.fr

Une plateforme au service des commerçants du Haut-Jura

La Communauté de commune Haut-Jura Saint-Claude a décidé de relancer le dispositif *Achetez à Saint Claude*. A ce jour, 75 commerçants du territoire de la CCHJSC ont adhéré à la plateforme. Une manière offensive de soutenir le commerce de proximité.

N'hésitez pas à consulter le site : <http://www.achetezasaintclaud.fr> pour découvrir l'offre, les promotions... une version locale de l'achat en ligne.

En offrant des chèques cadeau de 10, 15, 20 et 25€ dépensables dans l'ensemble les magasins adhérents au réseau, vous offrez des produits sur tout le territoire Haut-Jura Saint-Claude !

Achat par CB sur le site internet ou en chèque à l'Office de Tourisme de Saint-Claude.

Vous venez d'avoir 16 ans...

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous.

1/ Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Une attestation de recensement vous sera remise, celle-ci vous sera demandée lors de votre inscription dans une auto-école.

2/ Vous recevrez dans les 6 mois suivants un mail pour la création de votre compte sur www.majdc.fr où vous trouverez plein d'informations sur le déroulement de la Journée défense et citoyenneté.

3/ A 17 ans, vous serez convoqué à la Journée défense et citoyenneté dans un des

centres du service national de Besançon. Vous obtiendrez alors le certificat de participation à la JDC.

Ce document est obligatoire pour vous inscrire aux examens et concours. Alors ne tardez pas !



Besoin d'un coup de main ?

En ces temps de crise sanitaire et de mesures pouvant nous isoler de nos proches, nous savons que la solidarité joue à plein sur la commune et nous remercions toutes celles et ceux qui y contribuent. Mais n'oubliez pas qu'en cas de besoin, qu'il s'agisse de problèmes pratiques du quotidien ou de questions administratives, vous pouvez contacter la mairie, soit via le secrétariat, soit les élus de votre choix. Dans tous les cas, nous ferons notre possible pour vous accompagner ou vous mettre en relation avec les services qui pourront vous aider, en toute discrétion.

Recevez l'R de La Pesse par courriel !

Vous êtes de plus en plus nombreux à recevoir l'R de La Pesse par e-mail : c'est simple et rapide, et vous permettra de recevoir plus vite les informations de la commune. Pour vous abonner, il suffit d'aller sur www.mairie-la-pesse.com, puis de saisir votre adresse e-mail en bas de la page d'accueil, en cochant « Recevoir l'R de La Pesse uniquement par courriel » (vous pouvez changer d'avis à tout moment ensuite). Merci !

Etat civil

Décès :

...

PONCET Paul

Le 7 décembre à Saint-Claude

Secrétariat de mairie Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h > 12h et 14h > 17h

Mercredi : 9h > 12h

Vendredi : 9h > 12h et 14h > 19h

En dehors de ces horaires,
n'hésitez pas à téléphoner !

Vous emménagez ou déménagez ?
N'oubliez pas de vous signaler en mairie.

Décès de Rose Grospron

Ce 17 octobre 2020, tu t'es éteinte paisiblement à l'EPHAD de Gex, à plus de 102 ans. En effet, c'est le 24 mars 1918 que tu es née, à La Pesse, petite dernière d'une famille de 5 enfants.

Comme ton père, décédé dès 1919, comme tes sœurs et comme bien des gens de chez nous, tu exerceras le métier de lapidaire, à domicile essentiellement avant d'intégrer plus tard l'atelier de lapidaire du village.

En plus des tâches quotidiennes pour tenir la maison, tes occupations furent nombreuses.

A une période plus ancienne, l'association paroissiale avec le théâtre, le cinéma...

Le jardin, agrémenté de plein de fleurs que tu aimais temps.

Tu aimais lire, à l'ombre du parasol ou au coin du feu.

Tu avais quelque talent pour la broderie. D'autres se souviendront de la partie quotidienne de scrabble.

Tu fus aussi très impliquée dans la vie de ton église.

Pour l'anecdote, souvenons-nous, qu'avant l'électrification du clocher, c'est toi qui chaque jour venait tirer sur la corde pour faire sonner les cloches de l'église.

Jusqu'à ton départ pour Gex avec ta sœur Anna, en janvier 2014, tu auras vécu 96 années au sein de notre commune.

Peut-être pouvons-nous dire alors, qu'avec ta disparition, c'est une page de l'histoire de notre village qui se tourne.

ANDRÉ DURAFFOURG



△ Anna et Rose Grospron

Tous à vos pelles !

RAPPEL : la commune possède 19 bornes à incendie. Le rôle des pompiers n'est pas de les déneiger, c'est donc à NOUS TOUS, HABITANTS DE LA PESSE de se partager ce travail. Pensez à regarder en sortant de chez vous où se trouve la borne la plus proche et faites un geste citoyen en la rendant accessible durant la période hivernale.



FINANCES PUBLIQUES

En janvier 2020, la Commune a adhéré au programme PayFip permettant aux contribuables de régler leurs factures publiques en ligne. Depuis août dernier, et dans le cadre du dispositif de paiement de proximité, les factures émises par la collectivité, ainsi que les impôts et amendes peuvent aussi être réglés chez les buralistes-partenaires agréés.

Désormais, la Commune n'édite plus les avis de paiement. Ceux-ci sont imprimés et expédiés par la plateforme de dématérialisation du Trésor Public. La mise en page est donc différente. Le secrétariat fera le maximum pour que le contenu soit clair et détaillé pour votre compréhension.

Le calendrier

Descente de caisses à savon

Organisé par le Comité des Fêtes

Le dimanche 6 février

& le dimanche 21 février

(début 16h00)

L'Association des Parents d'Elèves La Pesse et Les Bouchoux,

plus connue sous le nom de «l'APE», a pour but de financer les activités scolaires et extra scolaires, dont les transports et les voyages scolaires, prévus par les instituteurs, en organisant diverses manifestations. La mobilisation et la participation des parents sur les manifestations sont importantes afin de permettre aux enfants l'accès aux sorties culturelles, sportives en relation avec les projets éducatifs de l'école, dont :

- Spectacles, cinéma, théâtre, piscine, ski de fond, rencontres sportives,
- Voyages scolaires (tous les 3 ans).

L'APE organise diverses manifestations et participe à d'autres en tenant des stands, voici le programme à venir (selon la situation sanitaire):

- Mardi gras 16 février 2021 télési La Pesse
- Raclette (février ou mars 2021)
- Confection et vente de lasagnes, printemps 2021
- Repas de fin d'année, juin 2021
- Vente de gâteaux au marché des Bouchoux, été 2021
- Fête du village de La Pesse, 4 et 5 septembre 2021.

Les parents d'élèves ont choisi d'ouvrir leur association aux familles et aux villageois. Vous pouvez devenir membres bienfaiteurs. L'adhésion est de 5 euros, celle-ci vous permet de donner des coups de mains, confectionner des mets.

Pour tout renseignement ?

Contactez l'APE par mail :

apelapesseslesbouchoux@gmail.com

Par courrier : 4, sur la place

39370 Les Bouchoux

ou : 5, rue de l'Epicéa 39370 La Pesse

Venez nombreux partager avec nous des moments de convivialité !

JESSICA PILLON, PRÉSIDENTE DE L'APE